



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2014

E2

Communication, médiation

U 21

DOSSIER TECHNIQUE

**Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du dossier technique.
Ce dossier technique comprend 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.**

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 1 sur 8

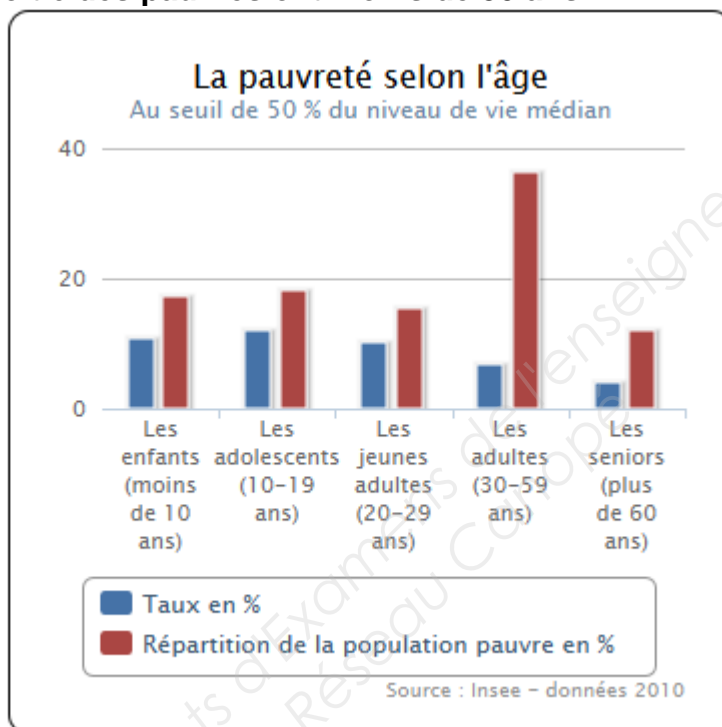
Document 1

Qui sont les pauvres en France ?

16 octobre 2012 - En France, la population pauvre est d'abord jeune et peu qualifiée. Le risque de pauvreté est très inégal selon les populations.

Qui sont les 4,7 millions de personnes pauvres ? Le plus souvent, les données présentées demeurent très générales. Au mieux, on observe les taux de pauvreté, très rarement la composition de cette population démunie.

- **La moitié des pauvres ont moins de 30 ans.**



La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (20-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre. Parmi les 4,7 millions de pauvres au seuil de 50 % du niveau de vie médian, 1,7 million (plus du tiers du total) sont des enfants et des adolescents.

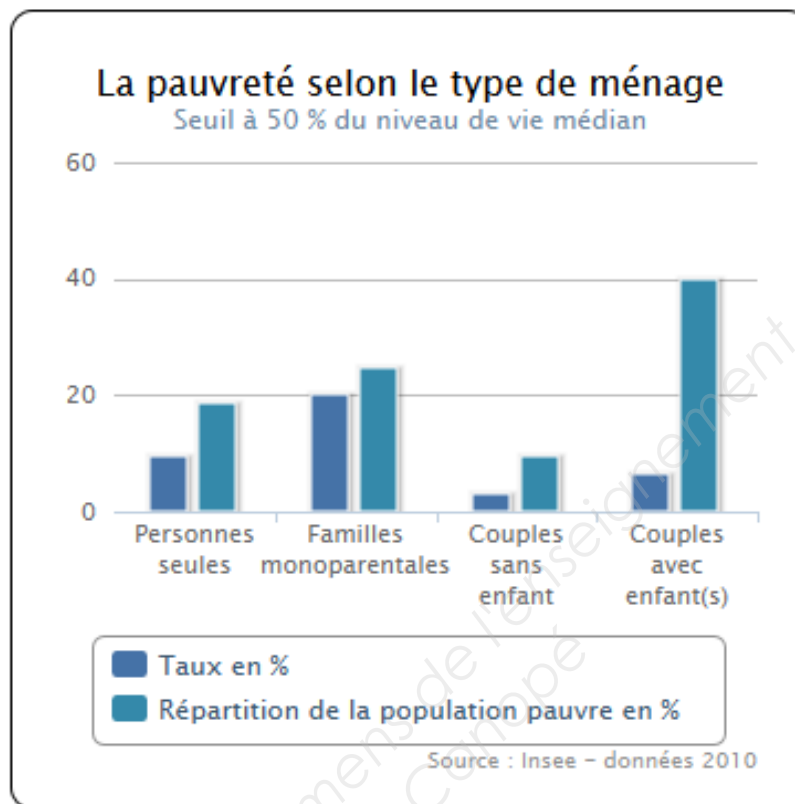
La notion « d'enfants pauvres » cache la pauvreté des parents. Les enfants pauvres le sont parce que leurs parents disposent de revenus insuffisants, notamment du fait du chômage, des bas salaires et du morcellement des temps de travail (temps partiel, intérim, CDD, etc.).

Les plus de 60 ans sont moins souvent concernés. 4,7 % d'entre eux sont pauvres, et ils constituent 12 % des personnes pauvres. Ce qui ne signifie pas pour autant que leur situation soit moins grave : une partie de ces personnes, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus. On le dit rarement, mais les plus âgés sont dans une situation particulière qu'il faut prendre en compte : il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent toujours espérer un avenir meilleur.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 2 sur 8

Document 1 (suite)

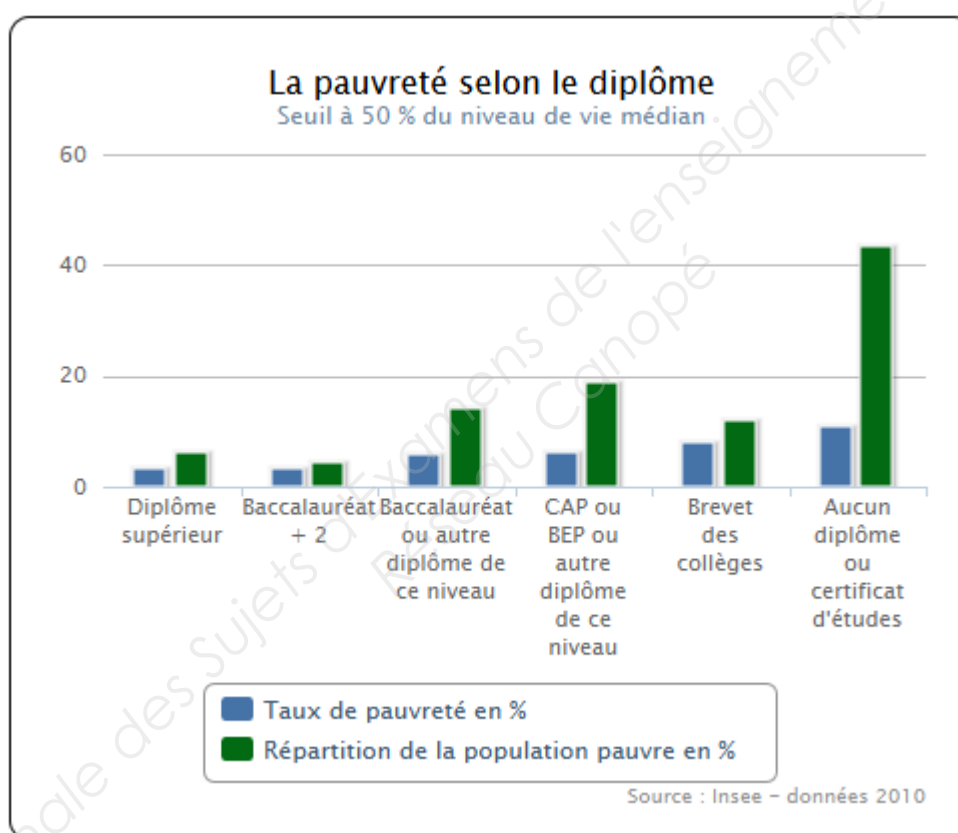
- La population pauvre est aussi un peu plus souvent féminine et vit au sein d'une famille monoparentale.



Document 1 (suite)

Les femmes sont 2,6 millions à être pauvres (au seuil à 50 % du niveau de vie médian), soit tout de même 300 000 de plus que les hommes. Elles représentent 53 % des pauvres. Une partie d'entre elles sont des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Un million de personnes vivant dans ce type de famille sont pauvres avec un taux de pauvreté de 20,2 %. 3,2 % de personnes qui vivent dans un couple sans enfant sont pauvres, mais c'est le cas d'une personne seule sur dix. Les couples avec enfants sont moins souvent pauvres (6,5 %) que la moyenne (7,8 %), mais ils sont très nombreux (1,9 million) et représentent 40 % des personnes pauvres.

- **Les non-diplômés sont plus souvent pauvres.**

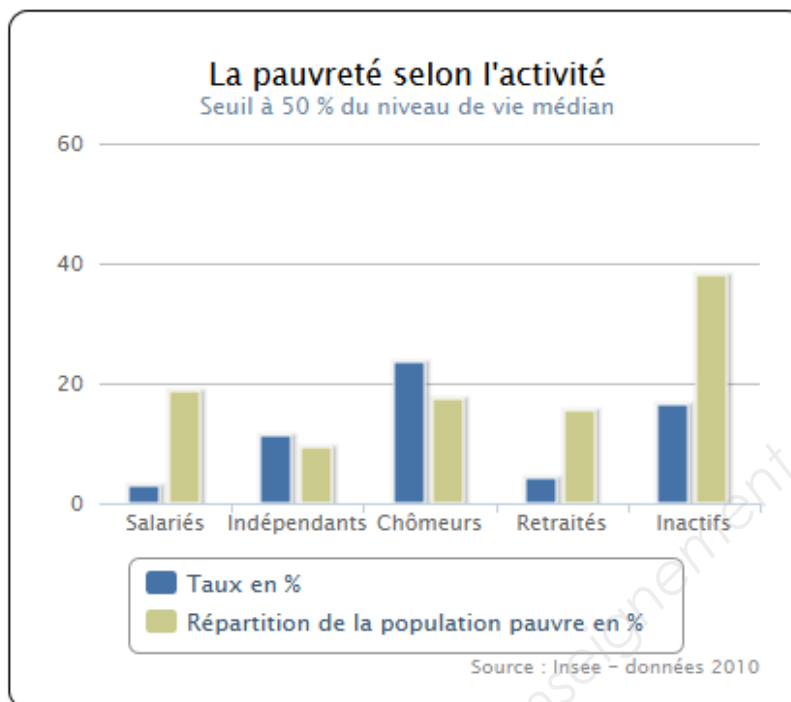


Ne pas arriver à décrocher un titre scolaire est un lourd handicap en France. Le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 10,9 %, contre 3,3 % pour les bac+2. Au total, 43,6 % des pauvres n'ont aucun diplôme, alors que 4,6 % disposent au moins du niveau bac+2. Cette situation se reflète dans le paysage social de la pauvreté : 60 % des pauvres vivent dans un ménage dont la personne de référence est ouvrière, employée ou inactive. 10,1 % des employés, 8,1 % des ouvriers sont pauvres, contre 1,6 % des cadres supérieurs.

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 4 sur 8

Document 1 (suite)

- Ne pas avoir d'emploi fragilise.



Compte tenu des faibles indemnités versées aux demandeurs d'emploi et en particulier aux jeunes et à ceux en fin de droits, le taux de pauvreté atteint 23,7 % chez les chômeurs. Il est de 16,6 % chez les inactifs mais aussi de 11,6 % - chez les indépendants. Inactifs et chômeurs forment à eux seuls la moitié de la population démunie.

Étrangers et immigrés : 28,5 % de pauvres

La pauvreté frappe très lourdement les personnes d'origine étrangère. Malheureusement, on ne dispose pas de données pour l'année 2009 et les données 2008 portent uniquement sur le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Sur ces bases, 28,5 % des immigrés sont pauvres, contre 14,1 % pour l'ensemble de la population. Leur taux de pauvreté était 2,2 fois supérieur à la moyenne.

Les seuils de pauvreté utilisés

Dans cet article, nous utilisons le seuil fixé à la moitié du niveau de vie médian. Une personne est considérée comme pauvre dès lors que son niveau de vie (revenus après impôts et prestations sociales) est inférieur à 50 % du niveau de vie médian (revenu pour lequel autant gagnent moins, autant gagnent davantage). Le seuil est donc de :

- 803 euros pour une personne seule
- 1 205 euros pour un couple sans enfant
- 1 687 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans
- 2 008 euros pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans

Nb : le seuil est un niveau maximum, les personnes peuvent disposer d'un niveau de vie très inférieur.

Source : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1372>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 5 sur 8

Document 2

La précarité s'installe en Poitou-Charentes

Le dernier bilan social publié par l'Insee révèle que la précarité s'inscrit dans la durée en Poitou-Charentes, malgré des disparités entre les départements.

Depuis la crise de 2007, les situations de précarité ne cessent de croître. Le dernier rapport de l'Insee Poitou-Charentes publié en ligne montre qu'en 2012 les habitants de la région n'ont pas échappé à cette précarisation installée.

Le bilan social de l'Institut national de la statistique et des études économiques indique que le nombre d'allocations d'un minimum social versées aux Picto-Charentais en 2012 a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente.

Les nombres d'allocations de solidarité spécifique (ASS), de revenu de solidarité active socle et activité (RSA), d'allocations adulte handicapé (AAH) et d'assurés couverture maladie universelle complémentaire (CMUc) ne cessent d'augmenter.

« Le nombre d'allocataires du minimum vieillesse est le seul minimum social à diminuer régulièrement depuis 2008 », indique le rapport de l'Insee.

Le nombre de dossiers de surendettement a légèrement diminué entre 2011 et 2012, mais reste d'un tiers plus élevé qu'en 2007.

Des disparités entre départements

Le chômage en Poitou-Charentes a atteint un triste record sur la décennie, puisqu'en 2012, près de 10 % de la population active régionale était en recherche d'emploi, contre moins de 7 % en 2007.

La Vienne s'en sort plutôt bien puisque les dossiers de surendettement y sont moins nombreux qu'en 2011, que l'augmentation du nombre d'ASS y est moindre (4.8 % contre 9.3 % en région) et que le département résiste bien à la hausse structurelle de l'AAH.

En revanche, le bilan de l'Insee indique un accroissement du nombre de bénéficiaires du RSA (socle et activité) dans la Vienne, où la densité d'allocataires est supérieure au niveau national, avec 50 allocataires pour 1.000 adultes contre 46 pour 1.000 sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Effectifs salariés

En région Poitou-Charentes, les effectifs salariés du secteur privé diminuent de 0,5 % au 1^{er} trimestre 2013, par rapport à celui de 2012, selon les chiffres publiés par l'Urssaf de la région. En France, ils baissent de 0,6 %.

Garance Etavard

Source : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2013/08/10/La-precarite-s-installe-en-Poitou-Charentes-1574858>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 6 sur 8

Document 3



citoyenneté \ solidarité

Service Logement

Le service Logement Jeunes doit permettre à des jeunes en mobilité de trouver un logement qui correspond à leur situation. Pour cela, le service doit capter des logements dans le parc privé, les visiter, valider leur adéquation avec le projet en termes immobiliers (montant des loyers, taille, aménagement, bilan énergétique), mais également en termes humains puisque nous demandons au propriétaire d'adhérer au projet, de signer une charte reprenant des éléments sur la non discrimination, etc...

Des permanences sont proposées pour recevoir les jeunes, analyser leur besoins, les informer sur les droits et devoirs du locataire, faire le point sur leurs ressources et les orienter vers un logement (sur une résidence habitat jeunes, sur un appartement en sous location, ou vers un logement en « cohabitation intergénérationnelle », ou, enfin, vers un logement autonome).

Ce jeune est ensuite accompagné dans ses démarches avec le propriétaire (état des lieux, signatures des contrats, montage des dossiers de cautionnement, d'aides au logement). Dans le même esprit, nous accompagnons le propriétaire dans ces différentes démarches.

Enfin, nous effectuons de la médiation locative en aidant au règlement de certaines difficultés ou conflits dans le rapport locatif.

Le Service Logement Jeunes a aussi pour objet la constitution d'un répertoire de logements disponibles et adaptés pour les jeunes au niveau d'un territoire plus grand (le département). La mise en ligne de ces informations sur un Portail Internet unique permet aux jeunes d'avoir des informations rapides et fiables. Une offre d'information juridique permet aussi aux propriétaires de connaître les nouvelles dispositions réglementaires.

Il s'agit d'un dispositif reposant à la fois sur la réalisation d'un travail de terrain de captation d'une offre existante, d'une proposition d'accompagnement des parcours des jeunes et de l'animation d'un site d'information en ligne sur les droits et devoirs des locataires/propriétaires. Le site Internet permettra d'accéder gratuitement à un fichier logement.

Christian NICOLE direction@lelocal.asso.fr

Source : <http://www.lelocal.asso.fr/category/le-local/logements-jeunes/services-logement-jeunes/>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 7 sur 8

Document 4



Actions de solidarité : Epicerie solidaire

Epicerie solidaire

L'épicerie le **Trait D'Union** fonctionne depuis le 14 Janvier 2010.

L'épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu du centre ville, dans des espaces aménagés en libre-service, elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 10% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

Elle permet un accompagnement, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et par le partage d'activités communes ; ceci, dans le but de recréer du lien social.

L'objectif de l'épicerie solidaire est aussi, de travailler, à l'occasion d'une aide alimentaire, autour du lien social, de la valorisation des compétences et des savoir-faire afin d'aider les usagers à retrouver confiance en eux. Pour cela, l'épicerie mettra en place divers ateliers ou sorties valorisant la personne, où la participation de la personne s'effectuera par libre adhésion : ateliers multimédia les mardis après-midi de 14h00 à 16h00, ateliers cuisine tous les quinze jours.

Les bénéficiaires sont orientés à l'épicerie par les travailleurs sociaux du centre-ville et différentes associations comme le secours catholique.

Plus de 150 familles bénéficient de l'épicerie.

Son fonctionnement est assuré par une équipe de bénévoles que ce soit pour la logistique, l'approvisionnement, l'accueil des bénéficiaires ou la vente.

25 bénévoles assurent chaque semaine ces tâches indispensables.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette équipe, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : Laurent Thibault – coordse@lelocal.asso.fr

Source : <http://www.lelocal.asso.fr/category/le-local/actions-de-solidarite/epicerie-solidaire/>

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1406-SPV CM 21 -1	Session 2014	Page 8 sur 8